



La Poste

Communiqué de presse

Le 19 février 2025

La Poste le fait, la cour des comptes le dit et les usagers le subissent.

L'avis récemment formulé par la cour des comptes sur « la trajectoire financière » à La Poste relève nombre de points que la CGT FAPT a déjà évoqué voire contesté à de nombreuses reprises. Cet avis pose un certain nombre de questions pour lesquelles la population, le tissu économique locale, les collectivités et les postiers doivent être partie prenante quant aux solutions proposées.

A ce moment où les stratégies financières des plus grandes entreprises apportent la preuve de leur inefficacité, recul de l'investissement, plan de licenciement... une d'entre elle, premier employeur de France après l'état, est prise en flagrant délit d'inefficacité stratégique. Comme le note la cour des comptes, les acquisitions à tout crin d'entreprises aux équilibres incertains, n'ont pas démontré leur efficacité : achat hasardeux à l'international, diversification de plus en plus éloignée des activités des facteurs et des postiers en bureau de poste. Bien au contraire, comme le relève la cour des comptes, cela grève la comptabilité et la capacité de financement des activités historiques. Les activités postales et les missions de service public à La Poste sont depuis toujours, basées sur la contribution des plus rentables vers les moins rentables, système qui a fait ses preuves aux vues de sa durabilité. La privatisation et la financiarisation à marche forcée ont pour conséquence inéluctable la mise à mal de celles-ci. Cette détérioration des services publics entraîne l'augmentation des inégalités et un sentiment d'abandon, et ce, dans tous les territoires.

Depuis des années, la CGT FAPT alerte sur ce renoncement qui engendre la division des travailleurs, la précarité, les discriminations qui petit à petit a fait le lit des idées d'extrêmes droites. La CGT FAPT n'a de cesse de faire des propositions d'appropriation des activités autour des services publics et du droit à la communication pour tous. Cela passe par un renforcement de l'emploi pérenne pour faire face aux enjeux des besoins de la population, le maintien voire l'accroissement du nombre de bureaux de poste, les services de distribution 6 jours sur 7 avec l'objectif d'améliorer les délais d'acheminement en tout point du territoire dans le cadre de la péréquation tarifaire. Cela passe par la mutualisation du traitement et de l'acheminement tout objet (presse, courrier, colis...) et des réseaux de distribution, une adresse, un seul passage. Acter cette rationalisation, écologique, c'est garantir la démocratie avec le portage de la presse, amener une solution pour l'aménagement du territoire et son désenclavement, au développement pour tous y compris pour les entreprises. De plus, la CGT FAPT revendique un pôle financier public autour de La Banque Postale, accessible, démocratique et inclusif. Enfin, cela passe par l'accès à la communication pour tous, à internet, la protection des données, garantis par une offre publique et une offre de service autour du numérique, d'accès pour tous à la digitalisation.

La CGT FAPT appelle dès à présent toutes les postières et postiers à se mobiliser pour défendre leurs emplois et un service postal moderne au bénéfice de tous.

QR code pour lien social :



Contacts :



Angélique Samaran
Tél : 06 98 85 47 51
contact@cgtfapt.fr



Laurent Lecomte
Tél : 07 89 23 94 84
contact@cgtfapt.fr



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

